



➤ **Sophie DRAGON-DARMUZEY**
(Parc Naturel Régional du Verdon)
04.92.74.68.12
sdragon@parcduverdon.fr



➤ **Charles ROMAN**
(Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence)
06.77.84.51.49
croman@ahp.chambagri.fr



➤ **Nicolas URRUTY**
(Société du Canal de Provence)
04.42.66.67.06
nicolas.urruty@canal-de-provence.fr

- **Objectif chapeau :** Accompagner les agriculteurs du plateau de Valensole dans la transition agroécologique par le développement de pratiques performantes, résilientes et préservant l'environnement
- **Objectifs principaux :**
 - ▶ Reconquête de la qualité des eaux souterraines
 - ▶ Optimiser la multi-performance des exploitations agricoles dans un contexte de dérèglement climatique
- **Période de travail :** Depuis 2014
- **Animateurs du territoire atelier :** Sophie DRAGON-DARMUZEY (Parc naturel régional du Verdon) ; Charles ROMAN (Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence)

Acteurs & leurs rôles dans le projet

Acteurs : Membres du CODIR	Rôles (Ateliers)
 Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (CA 04)	Fertilisation des céréales à paille, irrigation, diversification des cultures
 Parc naturel régional du Verdon (PNRV)	Qualité des sols, paysage et biodiversité
 Société du Canal de Provence (SCP)	Irrigation (diversification, changement climatique)
 Chaire partenariale AgroSYS – Montpellier SupAgro	Appuis méthodologiques (échanges stagiaires)
 Durance-Luberon-Verdon Agglomération (DLVA)	Collectivité territoriale responsable des captages prioritaires

Espace concerné par le projet & échelles de travail

- Le plateau de Valensole : territoire localisé dans le Sud du département des Alpes-de-Haute-Provence
- Superficie ≈ 50 000 ha - SAU ≈ 24 700 ha
- 550 m d'altitude – Cultures emblématiques : plantes à parfum (lavandin) et céréales
- 5 captages prioritaires et 9 700 ha classés en AAC, plateau en zone vulnérable nitrates, en zone Natura 2000
- Échelles de travail : parcelle / exploitation / territoire



Résultats attendus

À l'échelle du territoire :

- Améliorer la qualité des eaux souterraines
- Maintien de l'activité agricole
- Maintien des paysages et de la biodiversité

À l'échelle de l'exploitation

- Diversification des productions agricoles
- Viabilité économique des exploitations

À l'échelle de la parcelle :

- Amélioration du sol et de sa vie biologique
- Améliorer le pilotage et l'efficacité des intrants (fertilisations, produits phytosanitaires, irrigation)
- Implantation des haies et favoriser la biodiversité



Démarche du projet, 1^{ères} réalisations



- Journées Techniques (1 fois par an)
- Bulletin REGAIN (5 à 6 fois par an) : pilotage et réglementation sur la fertilisation, actualités sur les différents ateliers